

## PROCÉDURE CHAMPIONNATS DE BELGIQUE SUR ROUTE AVEC SÉLECTION

### U17 (H)

1. La commission route nationale détermine les quotas et les diffuse.  
→ **Au plus tard 45 jours avant l'épreuve.**
2. Les coureurs posent leur candidature via [www.belgiancycling.be](http://www.belgiancycling.be)
3. Le coach régional de Cycling Vlaanderen et Wallonie-Bruxelles Cycling sélectionne les coureurs sur base des quotas qu'il a reçus de la commission route nationale et transmet la sélection au secrétariat sportif.
4. La sélection est établie en toute conscience, afin que les meilleurs coureurs (peu importe leur profil) participent au Championnat de Belgique.  
→ **Au plus tard 30 jours avant l'épreuve.**
5. Les coaches provinciaux de Cycling Vlaanderen et Wallonie-Bruxelles Cycling définissent la sélection sur base des quotas qu'ils ont reçus de la commission route nationale et la transmettent au secrétariat sportif. La commission route nationale établit la sélection pour les coureurs affiliés à un club étranger.
6. La sélection est établie en toute conscience, afin que les meilleurs coureurs (peu importe leur profil) participent au Championnat de Belgique.  
→ **Au plus tard 25 jours avant l'épreuve.**
7. Belgian Cycling publie la sélection sur [www.belgiancycling.be](http://www.belgiancycling.be) et continue à traiter les listes de départ, ainsi que les résultats.  
→ **Au plus tard 20 jours avant l'épreuve.**
8. Belgian Cycling établit les listes de départ et envoie les infos par e-mail aux coureurs et aux coaches régionaux et provinciaux concernés.  
→ **Au plus tard 10 jours avant l'épreuve.**
9. Article 101.16: un club U17 ne pourra participer à aucune épreuve à l'étranger au cours des weekends que le Championnat de Belgique sur route est disputé pour la catégorie concernée ou si la participation à l'épreuve à l'étranger met en péril la participation d'un coureur au Championnat de Belgique, pour n'importe quelle raison.
10. L'article 101.11 sera strictement appliqué aux coureurs sélectionnés pour un Championnat de Belgique.

## JUNIORS (H)

1. La commission route nationale détermine les quotas et les diffuse.
2. La commission route nationale envoie aux coaches nationaux, régionaux et provinciaux une liste de tous les coureurs affiliés au sein de la catégorie concernée.  
→ **Au plus tard 45 jours avant l'épreuve.**
3. Le coach national sélectionne les coureurs sur base des quotas qu'il a reçus de la commission route nationale et transmet la sélection au secrétariat sportif.
4. La sélection est établie en toute conscience, afin que les meilleurs coureurs (peu importe leur profil) participent au Championnat de Belgique.  
→ **Au plus tard 30 jours avant l'épreuve.**
5. Les coaches provinciaux/régionaux de Cycling Vlaanderen et Wallonie-Bruxelles Cycling définissent la sélection sur base des quotas qu'ils ont reçus de la commission route nationale et la transmettent au secrétariat sportif. La commission route nationale établit la sélection pour les coureurs affiliés à un club étranger.
6. La sélection est établie en toute conscience, afin que les meilleurs coureurs (peu importe leur profil) participent au Championnat de Belgique.  
→ **Au plus tard 25 jours avant l'épreuve.**
7. Belgian Cycling publie la sélection sur [www.belgiancycling.be](http://www.belgiancycling.be) et continue à traiter les listes de départ, ainsi que les résultats.  
→ **Au plus tard 20 jours avant l'épreuve.**
8. Belgian Cycling établit les listes de départ et envoie les infos par e-mail aux coureurs et aux coaches nationaux, régionaux et provinciaux concernés, ainsi qu'aux clubs avec au moins 5 coureurs dans la catégorie concernée au départ.  
→ **Au plus tard 10 jours avant l'épreuve.**
9. Les coureurs qui n'ont pas été sélectionnés 10 jours avant le championnat de Belgique, peuvent participer avec leur club aux épreuves à l'étranger. Étant donné que la sélection n'est définitive que 10 jours avant l'épreuve, aucune autorisation ne peut être donnée à un coureur avant ce délai. Par contre, il est possible de donner un accord de principe au club pour la participation avec les coureurs non sélectionnés. En 2025, pour la catégorie concernée, une exception à l'article 101.16 est autorisée. Cette nouvelle méthode sera évaluée fin 2025, en vue de l'optimisation ultérieure du fonctionnement au sein de ces et des autres catégories jeunesse.
10. L'article 101.11 sera strictement appliqué aux coureurs sélectionnés pour un Championnat de Belgique.

## U23/ELITE 2 (H)

1. La commission route nationale détermine les quotas et les diffuse.  
→ **Au plus tard 45 jours avant l'épreuve.**
2. Les coureurs posent leur candidature via [www.belgiancycling.be](http://www.belgiancycling.be)
3. Le coach national sélectionne les coureurs sur base des quotas qu'il a reçus de la commission route nationale et transmet la sélection au secrétariat sportif.
4. La sélection est établie en toute conscience, afin que les meilleurs coureurs (peu importe leur profil) participent au Championnat de Belgique.  
→ **Au plus tard 30 jours avant l'épreuve.**
5. Les coaches provinciaux de Cycling Vlaanderen et Wallonie-Bruxelles Cycling définissent la sélection sur base des quotas qu'ils ont reçus de la commission route nationale et la transmettent au secrétariat sportif. La commission route nationale établit la sélection pour les coureurs affiliés à un club étranger.
6. La sélection est établie en toute conscience, afin que les meilleurs coureurs (peu importe leur profil) participent au Championnat de Belgique.  
→ **Au plus tard 25 jours avant l'épreuve.**
7. Belgian Cycling publie la sélection sur [www.belgiancycling.be](http://www.belgiancycling.be) et continue à traiter les listes de départ, ainsi que les résultats.  
→ **Au plus tard 20 jours avant l'épreuve.**
8. Belgian Cycling établit les listes de départ et envoie les infos par e-mail aux coureurs et aux coaches nationaux, régionaux et provinciaux concernés, ainsi qu'aux clubs avec au moins 5 coureurs dans la catégorie concernée au départ.  
→ **Au plus tard 10 jours avant l'épreuve.**
9. L'article 101.11 sera strictement appliqué aux coureurs sélectionnés pour un Championnat de Belgique.